



## Déclaration Préliminaire du SNUipp-FSU 09

CAPD du mardi 26 mars 2019

Monsieur l'IA-DASEN, Mme La Secrétaire Générale des Services, Mmes et Monsieur les IEN, Mmes et Messieurs les responsables des services 1<sup>er</sup> degré, Mmes et Ms les délégué.es du personnel,

Nous voici à nouveau réunis aujourd'hui en CAPD ; instance paritaire nécessaire du dialogue social, chambre d'écoute indispensable à la représentation des personnels et à l'Administration. Or, le projet présenté par le gouvernement dans le cadre de la concertation Action Publique 2022 réduirait considérablement le rôle des commissions administratives paritaires. Ceci est inacceptable pour le SNUipp et la FSU qui dénoncent cette volonté de s'affranchir du contrôle des élus du personnel, essentiel pour assurer la transparence et la régularité de toutes les opérations qui concernent la mobilité et la carrière de chaque agent de la Fonction publique.

Chacun ici se dit attaché au dialogue social. Mais force est de constater que le gouvernement, notre ministre et ses représentants, ont une bien drôle de façon de concevoir ce dialogue social : proposer sans concertation puis discuter après, imposer en faisant pression et maintenant en maniant le bâton.

Il y a eu ces évaluations CP imposées. Il y a cette lettre du DRH du Ministère menaçant les collègues récalcitrants de sanctions pour « faute professionnelle », rien moins que cela. Il y a ces collègues gazés sans sommation devant le rectorat de Toulouse mardi 19 mars ; gazage devenu viral sur les réseaux sociaux et repris par les médias nationaux. Il y a cette loi Blanquer qui sape encore plus les fondements de notre belle institution et la confiance des collègues ! Cette défiance semble aujourd'hui gagner les parents d'élèves ! D'après un récent sondage, seul un élève sur 10 souhaite aujourd'hui devenir maître ou maîtresse ! Comment a-t-on pu en arriver là ?

Notre ministre, qui n'est pas parvenu à convaincre, a tout de même réussi la prouesse de mettre d'accord en quelques heures l'ensemble des organisations syndicales pour rejeter les évaluations CP et dénoncer les menaces actuelles de sanction.

Assez de caporalisme ! Il est urgent de restaurer la confiance !

Revenons aux évaluations CP. C'est bien sur la peur que le ministre compte pour continuer à imposer ses contre réformes régressives. C'est vous, M. L'Inspecteur d'Académie, rouage hiérarchique encore connecté au terrain, qui avez reconnu avoir fait pression, qui êtes chargé de soumettre, qui donnez l'ordre de soumettre aux IEN et aux équipes de circonscription. Où est donc passée l'école de la bienveillance ?

Vous êtes allés rencontrer les collègues. Nous vous en remercions. Vous avez entendu leurs arguments. Peut-être n'êtes-vous pas convaincu ? Mais ne remettez pas en cause leur investissement et leur expertise professionnelle ! Ces collègues ne sont pas en faute !

Le SNUipp-FSU vous demande solennellement de ne pas mettre à exécution les menaces de sanction. Ce serait mettre le feu aux poudres !

Dans ce climat de défiance, le SNUipp-FSU tient à rappeler les droits des personnels et le soutien dont ils ont besoin dans l'exercice de leur métier. Ces points font l'objet de questions diverses parmi d'autres. Le SNUipp-FSU vous demande une gestion humaine des ressources.

Dans ce climat toujours, les collègues s'inquiètent aussi des nouvelles règles du mouvement départemental qui sera cette année encore maintenu à l'ordre du jour d'une prochaine CAPD. Il nous apparaît pour le moins paradoxal que les règles du mouvement qui concerne la carrière des personnels soit maintenant adoptées en CTSD ; instance où les représentants des personnels, élus et mandatés, ne sont pas présents. Ceci conforte nos inquiétudes quant à l'existence du paritarisme dans la fonction publique.

Vous comprendrez, M. Le DASEN, que les collègues ont besoin d'être rassurés.

Vous comprendrez que certains s'interrogent quant à leur avenir et leur présent !

A cette CAPD, nous examinerons les demandes de disponibilité, de temps partiel, de congé de formation.

Le SNUipp-FSU considère toutes ces demandes légitimes car chaque collègue doit être à même de concilier au mieux sa carrière, ses aspirations ou difficultés personnelles et/ou professionnelles, et sa vie familiale.

Le nombre grandissant de demandes de disponibilités, de temps partiels, de congés de formation, les difficultés à pourvoir certains postes comme les directions d'école doivent vous alerter sur les conditions de travail, l'épuisement professionnel des enseignants.

Pour clore cette déclaration liminaire, le SNUipp-FSU 09 souhaite rappeler son attachement au service public de l'Education Nationale en particulier et à la Fonction Publique en général que nous défendrons chaque fois que cela est possible dans une démarche unitaire. Le SNUipp-FSU reste attaché au dialogue social mais c'est aussi un syndicat de combat quand il le faut.